Dans les lieux du culte chrétien, les fidèles parlent selon leurs pays respectifs en anglais, français, allemand, italien, espagnol, en russe, etc. Ce qui est remarquable c'est qu'il existe dans ces pays des communautés musulmanes qui ne parlent pas l'arabe mais font leur prière en récitant des versets du Coran.

Il aurait été bien inspiré l'homme du culte algérien qui aurait mis en garde cette prétendue enseignante en lui rappelant que l'Islam a été révélé à l'humanité entière. C'est une religion universelle.

Limiter son champ d'application au seul monde arabophone, c'est réduire sa portée. Notre fameuse enseignante filmée comme dans un «selfie» avec des enfants en est-elle consciente ? Si cette dame est réellement employée comme enseignante dans une école publique, il est grand temps soit de la congédier pour incompétence et inculture, soit de la renvoyer à ses chères études.

En même temps que ce scandale, deux autres ont éclaté dans le secteur du livre scolaire.

On a coup sur coup découvert qu'un livre édité par une entreprise publique (Enag) a reproduit une carte de géographie mentionnant Israël aux lieu et place de la Palestine — c'est sans commentaire ! —, et qu'un autre livre édité par un privé mentionne que la population algérienne est composée d'Arabes à 80%, les 20% étant des Kabyles, des Chaouia, des Mozabites, des Touareg.

Là, on croit rêver : mêmes les pires orientalistes n'auraient pas proféré de telles stupidités ! J'hésite à écrire que ces deux scandales sont inédits, parce qu'ils touchent en l'espèce à l'édition ; en tout cas, il y a là quelque chose d'inouï dans ces deux bourdes colossales qui impliquent l'éducation !

Je note la légèreté blâmable des correcteurs et superviseurs de l'Enag et je renvoie notre petit éditeur privé qui a réduit la population algérienne d'origine amazighe à 20 %, à la lecture de «l'Histoire des Berbères et des dynasties arabes de l'Afrique septentrionale» d'Ibn Khaldoun (1336-1406), savant qui a vécu en Andalousie, en Tunisie, en Algérie, au Maroc et en Egypte.

A cet éditeur si peu au courant de l'histoire des Algériens et de leur origine, je propose ces quelques morceaux choisis, puisés dans l'œuvre colossale d'Ibn Khaldoun. Il a écrit :

«Depuis les temps les plus anciens, cette race d'hommes (les Berbères) habite le Maghreb dont elle a peuplé les plaines, les montagnes, les plateaux, les régions maritimes, les campagnes et les villes.»

«Les Berbères ont été connus comme habitants du pays et des régions qui leur appartiennent de nos jours, et ils s'y distinguent encore aux marques spécifiques qui les ont toujours fait connaître.» «Les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux, un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde, tels les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains.» «On n'a pas oublié la haute renommée que les Auréba et leur chef Koceila s'acquirent à l'époque de l'invasion musulmane. On se rappelle aussi la vigoureuse résistance des Zenata, jusqu'au moment où leur chef (…) fut conduit prisonnier à Médine devant le khalife Othmane ibn Affan (…). On n'a pas oublié leurs successeurs, les Houara et les Sanhadja, ni comment les Kotama fondèrent ensuite une dynastie qui subjugua l'Afrique occidentale et orientale, et expulsa les Abbassides.» Ibn Khaldoun rappelle qu'en 185 (801 de l'ère chrétienne), la dynastie aghlabide qui avait pour capitale Kairouan a été renversée par les Kotama du nord constantinois, qui avaient auparavant fait subir le même sort à la dynastie rostémide de Tihert. Sur ces deux évènements historiques marquants, Ibn Khaldoun a écrit : «Cette révolution détruisit pour toujours l'empire des Arabes en Ifrikia.

C'est une religion universelle. Limiter son champ d'application au seul monde arabophone, c'est réduire sa portée. Notre fameuse enseignante filmée comme dans un «selfie» avec des enfants en est-elle consciente ? Si cette dame est réellement employée comme enseignante dans une école publique, il est grand temps, soit de la congédier pour incompétence et inculture soit de la renvoyer à ses chères études.

Le pouvoir passa aux mains des Berbères et se maintint tantôt dans l'une des tribus, tantôt dans l'autre.» Ibn Khaldoun ajoute que les Berbères reconnurent par la suite la suzeraineté des khalifes omeyyades de l'Andalousie, puis celle des khalifes abassides de Baghdad et pour une partie d'entre eux, celle des khalifes fatimides du Caire. Il conclut par cette phrase cinglante : «Ensuite, les Berbères finirent par se proclamer tout à fait indépendants.»

Ce qu'Ibn Khaldoun rapporte n'est pas, on le voit bien, conforme à la «doxa» des islamo-baasistes !

D'où la bourde de notre petit éditeur privé, à moins qu'il ne soit lui-même infiltré par ce courant idéologique. J'ose cependant penser qu'une fois passée l'émotion, les services compétents de l'éducation nationale ont déjà tiré des enseignements et pris les mesures qu'il fallait, afin que de tels scandales ne se reproduisent plus. Voici quelques suggestions résumées dans ces courtes phrases : n'est pas éditeur qui veut, la profession d'éditeur est une profession réglementée, il y a une responsabilité pénale et civile de l'éditeur public ou privé à propos des écrits et images qu'il édite, l'Etat doit exercer un contrôle de la qualité de l'édition.

Tout livre scolaire proposé à l'impression puis à l'édition doit être soumis à l'agrément préalable des services compétents du ministère de l'Education…

En conclusion, un système éducatif qui réussit est un système qui dispose d'enseignants bien formés, de pédagogues certifiés, de moyens et de procédés didactiques modernes, de programmes qui privilégient l'intelligence, la raison, la réflexion, l'analyse.

Toutefois, même en remplissant ces conditions, on risque d'échouer une fois encore à réformer notre Ecole, si on persiste à faire de l'éducation nationale un champ de batailles politiques sournoises et insidieuses, parce qu'on n'a pas le courage de les mener à visage découvert.

Z. S.

Publicité

الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGÉRIE

EPE SPA AU CAPITAL DE 43 000 000 000 DA
Siège social : 1, Place Maurice Audin, Alger

DIVISION MAINTENANCE & REPARATION DES AERONEFS, AEROPORT HOUARI BOUMEDIENE
DAR EL BEIDA –ALGER- ALGÉRIE

023 81 98 36

APPEL A CANDIDATURE NATIONAL ET/OU INTERNATIONAL N°06/DMRA/DLA/2016.

AIR ALGERIE, Division Maintenance et Réparation des Aéronefs, lance un avis d'appel à candidatures national et ou international pour la présélection de bureaux d'études nationaux et ou internationaux pour la fourniture des prestations de de services d'études et de suivi des travaux de réalisation du projet « Tranche III » de la Base de Maintenance d'Air Algérie.

Les candidats qui souhaitent participer à cet appel à candidatures peuvent retirer le dossier d'appel à candidatures par Par courrier électronique et obtenir tout renseignement complémentaire auprès de :

ah-dmro-contrats@airalgerie.dz

Les dossiers de candidature doivent être remis à Air Algérie à l'adresse ci-dessous au plus tard 30 jours à compter de la deuxième parution du présent avis dans la presse nationale.

Air Algérie
Bureau d'Ordre Générale
Bureau 601- 6ème étage
1, place Maurice Audin, Alger
A L'attention de la Division Maintenance & Réparation des Aéronefs
AAC N°06/DMRA/DLA/2016

Anep n° 430 730 - Le Soir d'Algérie du 13/10/2016

cnan nord

CNAN NORD SPA
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 06/2016
« LA SELECTION D'UN AGENT GENERAL COMMERCIAL ET DE CONSIGNATION DANS LES PORTS DU CONTINENT AMERICAIN »
NIF : 000516096875838

CNAN Nord Spa lance l'avis d'appel d'offres international restreint N°06/2016 en vue de la sélection d'un agent général commercial et de consignation dans les ports du continent américain (nord et sud)

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges aux adresses ci-après

En Algérie
CNAN-NORD Spa
Bureau des Marchés
Villa N°219 Parc Ben Omar KOUBA
Alger – Algérie
Tel : +213 21 28 43 28
Fax : +213 21 28 44 28

À l'étranger
International Shipping Agencies
Van Meterenkaai 1- bus 9
B - 2000 Antwerpen
BELGIQUE
TEL: 00 323 202 03 66
FAX: 00 323 202 03 24

Ou le demander à l'adresse email suivante bureau.m@cnan-nord.com

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus indiquée (en Algérie), sous enveloppe anonyme portant la mention suivante

« NE PAS OUVRIR »
Appel d'offres international restreint
N° 06/2016
« Sélection d'un agent général commercial et de consignation dans les ports du continent Américains »

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au 27 Novembre 2016 à 13h00 (heure locale).
L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date limite du dépôt des offres

Anep n°213 087 - Le Soir d'Algérie du 13/10/2016